

GESTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

LE PLAN DE PREVENTION

OBJECTIFS

Connaitre le cadre réglementaire lié aux interventions d'entreprises extérieures

Identifier les risques associés au phénomène de co-activité

Mettre en œuvre un plan de prévention

PUBLIC

Dirigeant de PME et TPE
Chargé des moyens généraux, des travaux, de la sécurité, de la maintenance
Intervenant d'entreprises extérieures, responsable de la prévention sur chantier

PRÉREQUIS

Connaitre les principes de la méthodologie d'évaluation des risques

STAGIAIRES PAR SESSION

4 à 10 personnes

TARIF

Les tarifs d'inscription en inter-entreprises sont disponibles sur notre site internet.

Pour plus de renseignements, pour étudier votre projet en formation, pour la mise en place d'intra-entreprise nous contacter :

par téléphone au 05.59.14.04.44

ou par mail : afpiadour.pau@metaladour.org

DURÉE

7 h soit 1 jour

ÉVALUATION DES ACQUIS

Etude de cas

FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute situation de handicap, pour plus d'information contactez nous au 05.59.14.04.44 ou consultez notre site internet : [Accessibilité \(formation-industries-adour.fr\)](http://www.accessibilite(formation-industries-adour.fr))

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques, analyse de documents, mises en situation et échanges d'expériences entre l'intervenant et les stagiaires

Animation de la formation par un consultant expérimenté en Hygiène Sécurité Environnement

GESTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

LE PLAN DE PREVENTION



CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- L'obligation de sécurité et les responsabilités des différents intervenants
- La gestion de la sécurité entre entreprises utilisatrices et entreprises extérieures (décret 92-158 du 20/02/1992) :
 - Terminologie
 - Champ d'application et d'exclusion
 - Les différentes phases réglementaires

LA PROCEDURE D'APPEL A DES ENTREPRISES EXTERIEURES

- L'information des entreprises extérieures par le donneur d'ordre
- L'inspection commune
- L'élaboration du plan de prévention par le donneur d'ordre avant le commencement des travaux

LE PLAN DE PREVENTION : LES POINTS IMPORTANTS

- Les caractéristiques de l'opération
- Les phases d'activité
- Les équipements utilisés
- La transmission des consignes
- La validation des plans de prévention
- Le calendrier des opérations

LE PROTOCOLE DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT

DISPOSITIONS A SUIVRE PENDANT L'EXECUTION DE L'OPERATION DANS LES CAS SUIVANTS :

- Modification du plan - liaison avec la médecine du travail
- Arrivée de nouveaux salariés ou de nouveaux sous-traitants
- Accident

LE SUIVI ET LA FIN DE L'OPERATION

- L'organisation des réunions et inspections périodiques
- Vérification de l'état du chantier
- Les réserves d'usage



POUR ALLER PLUS LOIN

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Evaluation des risques professionnels et Document Unique
- Le risque chimique
- Préventeur Santé Sécurité au Travail et Environnement



ACCES AU
PLANNING DE
FORMATION

